

Grenoble 5 mai 1951

aux collègues  
de Lyon

Chers camarades,

J'ai reçu une lettre de Milhaud qui me mettait très sommairement au courant des événements de cette dernière semaine entraînant comme conclusion pratique la création (au moins provisoire) du fameux comité inter-directions. J'ai exprimé à Milhaud mon étonnement devant certaines décisions qui ont été prises entre Parisiens et qui auraient du revêtir le caractère d'une consultation générale. Enfin pratiquement il ne nous reste plus maintenant qu'à élire un délégué et un suppléant. Milhaud nous demande de vous communiquer nos candidatures pour les deux fonctions. Je confirme donc ma candidature puisque je suis déjà dans le bain. En ce qui concerne le suppléant personne n'a posé de candidature. Envoyez nous par retour vos propositions. J'écris dans le même sens à Bried. Nous allons procéder au vote comme suit: mettre les bulletins (demi-feuille de papier écolier) dans une enveloppe et les envoyer à Milhaud auquel j'ai demandé de se faire assister pour ce petit dépouillement par deux autres membres du bureau de l'Amicale. Comme ça il y aura un petit air officiel un peu plus sérieux.

Pour limité que ce soit je crois que la création de ce comité est le premier pas vers la légalisation de la psychologie-scolaire. L'espoir n'est donc pas mort !

Amitiés à tous